



ORGANISATION EN CAS DE DELESTAGE ECOLE AUGÉ

Madame, Monsieur,

Le délestage est une mesure exceptionnelle mise en œuvre pour éviter un déséquilibre du système électrique national qui prévoit, à ce jour, dans les Deux-Sèvres, des coupures programmées de 2 heures consécutives de 10h à 12h ou de 18h à 20h.

Si un délestage s'avérait nécessaire, les Directeurs(trices) d'école seront prévenu(e)s la veille à partir de 15h.

Dans ce cas, nous afficherons, avant la sortie de l'école, sur la grille de l'école, une affiche pour vous prévenir d'un probable délestage. Soyez vigilants !

Ce n'est qu'entre 17h et 18h que nous saurons si notre commune est concernée et les horaires de délestage prévus.

Il vous faudra alors surveiller vos mails, le site de l'école, le site Intramuros ou encore notre page Facebook où nous vous transmettrons, Mairie et Ecole, les informations nécessaires dans les meilleurs délais.

Merci pour votre compréhension.

Une liste d'enfants dits « prioritaires » sera établie par le Directeur en fonction des données reçues par l'inspection académique.

VOICI L'ORGANISATION PREVUE SUR AUGÉ EN CAS DE DELESTAGE

DELESTAGE 10H à 12H

- L'inspection académique prévoyant la fermeture des écoles délestées le matin, la garderie du matin sera, par conséquent, fermée elle aussi.
Un agent (Nadine) fera repartir aussitôt toute famille ou enfant arrivant par erreur en garderie.
- Seuls les enfants prioritaires pourront être accueillis dans une école non délestée (infos par M. Monneau).
- L'accueil à l'école aura lieu soit à 12 heures, par les agents communautaires (repas au restaurant scolaire), soit à 13h20 par l'équipe enseignante (repas déjà pris) pour tous les enfants qu'ils soient prioritaires ou non.
Il ne sera toléré aucun autre horaire d'arrivée pour le bien-être et la sécurité de vos enfants.
- Pour les élèves accueillis à 12h : Le protocole demande aux familles de prévoir un pique-nique mais, afin de soulager les familles et d'éviter tout stress inutile, la municipalité se chargera de mettre en place un repas froid préparé par Marie-Odile, servi par et, sous la surveillance des agents communautaires, comme à l'accoutumée.
- Le reste de la journée se déroulera normalement sur les temps scolaires, pause méridienne et garderie du soir.

DELESTAGE 18H à 20H

- Dans ce cas, les portes de la garderie du soir fermeront dès 18 heures. Merci de vous organiser.
- Le reste de la journée sera inchangée.

N'hésitez pas à me contacter personnellement au 06-84-10-16-24 si besoin ou à joindre notre secrétariat.

Cordialement,

Mme GENAUZEAU Sabrina

Adjointe au Maire